



RESUME

L'expression politique des aspirations du peuple transite par des rouages bien organisés. Les partis politiques sont à ce stade bien placés car étant tout groupe d'individus qui englobant les mêmes vues politiques, s'efforcent de le faire prévaloir, à la fois en y ralliant le grand nombre possible de citoyens et en cherchant à conquérir le pouvoir ou du moins à influencer ses décisions. Pour arriver à cette fin, les partis politiques doivent être bien organisés avec un nombre assez suffisant des militants, et c'est là que se pose le problème de gestion de ces derniers dans la mesure où, il n'y a pas d'organisations viables sans engagement actif d'un minimum d'individu au service des objectifs qu'elle se donne. Bien que d'une manière générale les membres regardent vers la même direction, ils ont aussi des logiques d'intérêts et des analyses particulières qui peuvent les amener à des contradictions, d'où la nécessité d'une bonne gestion des membres en vue d'amener tout le monde dans la logique des idéaux poursuivis.

GESTION DES MILITANTS DANS UN PARTI POLIQUUE. ESSAI D'UNE ANALYSE SOCIOPOLITIQUE EN RDC

Auteur : Trésor Emile DJEDI AITI

Chef de travaux

UNIVERSITE DU CEPROMAD

INTRODUCTION GENERALE

La participation politique aujourd'hui se fait de plus en plus par le truchement des partis politiques qui sont devenus inévitables dans une démocratie pluraliste, au sein de ceux-ci on rencontre des individus au sein d'une même organisation venant de partout, mais ayant des intérêts identiques. Dans ce cadre au début du 19^e. Robert Michels (1971 P.25), déclarait, « la démocratie ne se conçoit pas sans organisation, parce que une classe qui arbore en face de la société, le drapeau de revendications déterminées et aspire à réaliser un ensemble d'idéologies ou d'idéaux découlant des fonctions économiques qu'elle exerce a besoin d'une organisation. Qu'il s'agisse, en effet des revendications économiques ou politiques, l'organisation apparait comme le seul moyen du moindre effort, c'est-à-dire de la grande économie des forces, l'organisation est, entre les mains des faibles, une arme de la lutte contre les forts ».

L'avenir d'un parti politique au-delà de ses multiples missions, repose d'abord sur la manière dont il est organisé, cette organisation contribue à l'émergence du parti et suscite l'admiration des militants dans la poursuite de des objectifs assignés.

Le parti politique est défini selon Georges Burdeau (1968, P. 268), « comme tout groupe d'individus qui englobant les mêmes vues politiques s'efforcent de le faire prévaloir à la fois en y ralliant les plus grands nombres possibles de citoyens et en cherchant à conquérir le pouvoir ou du moins à influencer ses décisions ». Pour Philippe Braud (2006, P. 447), les partis politiques sont des organisations, relativement stables, qui mobilisent des soutiens en vue de participer directement à l'exercice du pouvoir politique au niveau central et/ou local. La gestion renvoie à l'action et effet de gérer,

d'administrer, diriger, manager, s'occuper de. Le militant c'est celui qui lutte, qui attaque, qui défend une cause ou idéologie, qui paie de sa personne.

Eu égard à ce qui précède, parlant des gestions des militants dans un parti politique, renvoie à parler de la direction ou de l'administration des personnes qui luttent ou qui défendent une cause, une idéologie dans une organisation relativement stable et qui englobent les mêmes vues politiques dans l'optique de conquérir le pouvoir ou du moins de l'influencer. Or dans un parti politique, étant donné que les vues proviennent des plusieurs horions, les ambitions peuvent aussi se diverger jusqu'à favoriser la déstabilisation et le mauvais fonctionnement du parti. D'où la question de savoir :

Pourquoi les militants doivent être gérés dans un parti politique ? et comment le faire pour rester dans la voie des objectifs assignés ?

A cette question nous pensons que les partis politiques sont des acteurs collectifs dans la vie publique, et les membres sont liés entre eux par des rapports d'interactions, disposants dans ces relations de ressources inégales qui sont parfois à la base des tensions, capable de nuire au bon fonctionnement du parti politique, pour ce, il est important que les responsables du parti politique se rapprochent des militants en vue de s'acquiescer de leurs problèmes, chercher dans la mesure du possible d'harmoniser les ambitions des uns par rapport aux autres pour créer une ambiance anthropomorphique sur la scène sociale en évitant de prendre des décisions unilatérales.

L'objectif poursuivi dans cette recherche est sans doute de savoir la manière dont on peut gérer les militants dans un parti politique bien que d'une manière générale les membres partagent des croyances communes, mais ils ont aussi des logiques d'intérêts et analyses particulières qui peuvent les amener aux discordes capable d'impacter négativement le parti, et aussi proposer un modèle à suivre que pour les dirigeants et pour les militants pour une meilleure organisation en vue d'atteindre des objectifs escomptés.

Pour atteindre notre objectif, nous avons utilisé la méthode systémique. selon Guy Rocher (1968, P. 200), " la méthode systémique est toute recherche, théorique ou empirique, qui, partant du postulat que la réalité sociale présente les caractères d'un système, interprète et explique les faits sociaux par des liens d'interdépendance qui les relient entre eux et qui forment une totalité. " ici notre système c'est le parti politique qui est considéré comme un ensemble dans lequel on trouve des militants qui sont constitués des dirigeants et des autres membres du parti, tous doivent vivre en interdépendance de telle sorte que si un élément bouge les autres bougent aussi en vue d'atteindre l'objectif visé, car l'analyse systémique vise à découvrir les lois d'arrangement de la réalité sociale considérée comme un ensemble organisé, ordonné.

En dehors de la méthode systémique, nous allons également utiliser la méthode fonctionnelle, qui selon P. Rongere (1971, P71.), consiste à expliquer les faits politiques par le rôle, la fonction qu'ils assument dans le système social auquel ils appartiennent, dans ce cadre nous allons étudier et expliquer tout au long de cet article, le rôle, la fonction des membres et des partis politiques dans un système social, et une technique documentaire nous a aidé à collecter les données.

Ce travail revêt un intérêt capital, car en effet, il permettra à tout lecteur de connaître la fonction, le rôle d'un parti politique en tant que acteurs collectifs dans la vie publique, de saisir également la place des militants qui constituent l'ossature de l'action des partis et enfin de connaître comment les gérer en vue d'une efficacité du parti.

La recherche se limite en RDC dans une période allant de 2017 à 2021, une période qui a marqué l'histoire dans les mouvements des formations des coalitions et partis politiques et également au mouvement d'adhésions et des dissensions des militants dans différents partis politiques.

I. GESTION DES MILITANTS DANS UN PARTI POLITIQUE

I.1. CONSIDERATION GENERALE

Gérer les militants dans un parti politique, semble être facile à dire pourtant il n'en ait pas le cas, car en dépit des règlements d'ordre intérieur et des statuts de chaque parti, chaque militant s'amène avec un cahier de charge, qui, parfois ne cadre pas avec les objectifs du parti. Conscients des rôles qu'ils jouent dans la force du parti notamment dans le nombre des sièges, le poids politique etc., certains militants deviennent capricieux et très exigeants. Face à tous ces problèmes, il revient aux dirigeants du parti d'étudier les mécanismes capables de convaincre les militants à rester fidèles pour atteindre soit les objectifs de conquérir le pouvoir ou de leur mettre la pression.

Ceci étant, parcourons quelques notions des partis politique avant les détails sur la gestion des militants.

I.2. LA GENESE DES PARTIS POLITIQUE

Selon Maurice Duverger (1968, P.34), la genèse des partis politiques peut être regroupé en deux grandes catégories :

a. Les partis politiques d'origine parlementaire et électoral

Les partis politiques d'origine parlementaires et électorale sont nés de l'établissement des contacts permanents entre les groupes parlementaires et les comités électoraux, qui ont vu le jour à la faveur de la démocratisation de la vie politique. Dans cette perspective, il n'y a eu d'abord le phénomène partisan né des conflits qui, eux-mêmes, sont nés de la divergence des intérêts entre les

individus regroupés en camps opposés les uns aux autres. Il y a eu ensuite, à la faveur de la démocratisation de la vie politique, des groupes parlementaires issus des assemblées politiques (héréditaires ou cooptées). Il y a eu enfin des comités électoraux nés du suffrage universel. Pour des raisons électorales, les groupes parlementaires et les comités électoraux se sont mis en contact pour harmoniser leurs actions politiques. Au début irréguliers, ces contacts sont devenus réguliers du fait l'extension du suffrage universel, et ont finalement donné naissance à des partis politiques avec des comités électoraux, avec des états-majors nouveaux et distincts de ceux des groupes parlementaires.

b. Les partis politiques d'origine extérieur du parlement

Les partis d'origines extérieur au parlement sont nés des associations et des groupes variés : organisations syndicales, sectes religieuses, groupements clandestins, sociétés de pensée. à titre d'illustration, Maurice Duverger cite : le parti travailliste britannique né de la décision prise, en 1899, par le congrès du syndicat ouvrier, Trade-Union ; le parti antirévolutionnaire constitué au Pays-Bas par les calvinistes pour s'opposer au parti conservateur catholique ; le partis chrétien historique crée en 1897 par des protestants plus intransigeants pour protester contre la collaboration des catholiques et des antirévolutionnaires ; le parti communiste de l'U.R.S.S. né d'une ancienne organisation clandestine parvenus au pouvoir en 1917.

Le schéma théorique proposé par Maurice Duverger est bâti sur l'institution parlementaire, puisqu'il distingue les partis politiques nés dans le système parlementaire et ceux qui sont nés en deçà de ce système. Il paraît, à cet égard, ne pas poser de problèmes lorsqu'on l'applique aux vieux pays d'Europe qui ont connu le système de représentation politique bien avant l'avènement des partis politiques, et au sein desquels il existait des protopartis tels que les clubs et les sociétés de pensées. C'est aussi le cas de certains jeunes d'Afrique qui ont connu, sous la colonisation, le système de représentation politique.

I.3. TYPOLOGIE DES PARTIS POLITIQUE

a. Le parti de cadre

Selon A.Mulumbati Ngasha (1977, P124), Le parti de cadre ne s'adresse pas au grand public, il ne cherche pas à réunir, à l'instar des partis de masses, un nombre d'adhérents le plus élevé possible, mais des notables. Il s'agit, ici, de recruter des notables influents qui, grâce à leur fortune, peuvent couvrir les frais des campagnes électorales, d'une part, et qui, grâce à leur habilité ou à leur prestige moral, peuvent faire gagner des voix lors des élections, d'autres part. les partis de cadres sont essentiellement animé par des comités

décentralisés, faiblement articulés et reliés entre eux par des liaisons verticales et horizontales.

L'adhésion aux partis de cadres est un acte réservé essentiellement à quelques individus, ceux qui ont du prestige et de la fortune, et dont les dons aux partis remplacent les cotisations annuelles. La base des partis de cadres est, de ce fait, moins populaire.

b. Le parti de masse

Les partis de masses sont ceux qui cherchent à réunir un nombre aussi élevé que possible d'adhérents de manière à pouvoir, grâce à leurs cotisations, financer les campagnes électorales. Ils s'adressent au public qu'ils éduquent politiquement afin de lui permettre d'appuyer leurs actions politiques. En ce qui concerne leur organisation interne, les partis de masses sont animés soit par des sections, soit par des cellules, soit encore par des milices, qui constituent l'élément de base de l'organisation. Ces différents éléments de base (sections, cellules, milices) sont centralisés et disciplinés, et sont reliés entre eux par des liaisons essentiellement verticales.

Par ailleurs, l'adhésion aux partis de masses, est un acte individuel, décide par l'adhérent lui-même, qui adhère au parti par un engagement personnel auprès de la cellule ou section locale, et, qui, ensuite, paie annuellement des cotisations. Les partis de masses ont, de ce fait, une base populaire.

c. Les partis indirects

Comme l'indique leur nom, les partis indirects sont caractérisés essentiellement par le fait qu'ils ne recrutent pas directement leurs membres. Ces derniers adhèrent directement à une organisation qui les accepte ou les rejette, et ceci indépendamment de leur influence, de leur prestige, de leur fortune. Et c'est cette organisation qui, en bloc, adhère ou parti.

Les partis indirects sont représentés par le parti travailliste britannique des années 1900. Ses membres étaient constitués essentiellement par les membres du syndicat, des mutuelles, des coopératives et des associations d'intellectuels qui s'étaient entendus pour mener une action politique commune. Ce sont les représentants de ces organisations qui composaient les comités qui animaient la vie politique du parti travailliste, c'est-à-dire récoltaient les cotisations versées par les différentes organisations, désignaient les candidats aux élections, organisaient les campagnes électorales.

Les partis indirects sont représentés aussi par les partis démocrates-chrétiens autrichiens et belges d'entre 1919 et 1936 qui étaient composés des syndicats ouvriers, des organisations agricoles, des associations de classes

moyennes, etc. qui étaient dirigés par des comités composés des représentants de ces différentes organisations.

Les partis indirects sont, ainsi qu'on le voit, en partie partis de cadres dans la mesure où les comités qui animent leur vie politique sont composés, et en partie de masses dans la mesure où l'adhésion à l'organisation, donc au parti, est un acte personnel par lequel l'adhérent s'engage auprès de l'organisation qui l'accepte ou le rejette, et ceci indépendamment de son prestige ou de sa fortune. Et puis, les différents éléments du parti sont reliés entre eux par des liaisons verticales et horizontales, sont plus ou moins centralisés et disciplinés.

d. Les partis clientèles

La solidarité personnelle amené les gouvernés à se regrouper autour d'un homme ou autour d'une famille qu'ils considèrent comme pouvant servir leurs intérêts, c'est-à-dire capables de résoudre leurs problèmes et satisfaire leurs besoins. Les partis-clientèles se retrouvaient essentiellement dans les pays en voie de développement, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique où il existait le système de parti unique

Il est à observer que même dans les pays où il y a multipartisme, le manque de maturité politique des gouvernés mêle à un certain opportunisme peut transformer ces derniers en clientèles des chefs de partis, surtout si ces chefs ont une forte personnalité et jouissent d'un grand prestige.

e. Les partis d'idées

La solidarité d'idées amené les gouvernés qui partagent les mêmes idées, les mêmes principes, les mêmes idéaux, les mêmes sentiments à s'unir au sein des partis politiques pour répandre leurs idées, leurs principes, leurs idéaux, leurs sentiments parmi les différents éléments de la population, pour approfondir leur éducation politique et celle de leurs concitoyens, et le cas échéant, pour conquérir la majorité des voix et former le gouvernement. La solidarité d'idées engendre les partis politiques qu'on appelle partis d'idées, qu'on retrouve essentiellement dans les pays développés.

f. Les partis classes

La solidarité de classe amené les gouvernés appartenant à une même classe sociale à s'unir au sein des partis politiques pour mieux défendre leurs intérêts. La solidarité de classe engendre les partis politiques qu'on appelle partis-classes. Ces partis politiques n'ont, de nos jours, qu'un intérêt historique.

g. Les partis d'intérimaires

Les partis d'intérimaires sont caractérisés par les traits suivants. Ils ne fonctionnent que de manière épisodique. Ils permettent à des candidats de pouvoir se présenter aux élections grâce à l'argent recueilli sous l'égide du parti. Leur organisation est sommaire. L'essentiel de la campagne électorale est confié à des agents rémunérés.

h. Les partis de patronage

Les partis de patronage reposent sur le contrôle d'un ensemble de postes administratifs à discrétion et de postes électifs qui obligent les candidats à passer par le parti.

i. Les partis de militants

Les partis militants sont les partis qui, à défaut d'avoir accès aux ressources monétaires ou de pouvoir disposer de postes susceptibles de rémunérer des contributeurs permanents ou temporaires, s'appuient sur une forte structuration, sur une organisation militante qui permet de disposer d'argent et du personnel indispensable pour l'accomplissement permanent des activités prosélytes.

j. Les partis d'électeurs

Les partis d'électeurs sont caractérisés par les traits suivants. La plupart des membres n'ont pas la carte de membre, n'assistent pas aux réunions, ne participent pas aux différentes activités que le parti organise, mais votent pour le parti et pour les candidats qu'ils présentent aux différentes élections.

k. Les partis gestionnaires

Les partis gestionnaires sont, selon Philippe Braud, les partis qui sont installés près du pouvoir en attendant d'entrer au gouvernement par la coalition ou par la victoire électorale. L'attente de l'entrée ou du retour aux affaires influence en permanence leur langage et leur stratégie.

l. Les partis protestataires

Les partis protestataires sont, selon Philippe Braud, caractérisés par les traits suivants. Ils sont nés d'abord d'un refus de la part des gouvernants qui s'opposent à leur exigence en tant que partis. Ils tentent de se frayer un chemin dans l'électorat en captant des mécontentements ou des frustrations ; ce qui, d'emblée, colore émotionnellement le langage politique qu'ils adoptent. Ils se font le porte-parole des groupes sociaux qui se perçoivent comme opprimés ou

exclus du jeu politique ou se chargent des revendications que les autres partis ont négligées soit par inadvertance, soit parce qu'elles étaient susceptibles de diviser leur électorat.

I.4. FONCTION DES PARTIS POLITIQUES

Divers facteurs contribuent à diversifier fortement les fonctions remplis les partis politiques. Les uns tiennent à l'environnement social et politique dans lequel ils se situent : démocraties pluralistes ou régimes dictatoriaux, nations industrialisées ou pays à faible niveau de développement économique, sociétés fortement consensuelles sur le plan culturel ou, au contraire, traversées de tensions internes grave. Les autres tiennent à des caractéristiques propres à chaque parti : dimension, représentativité, idéologie, projet politique.

a. Les partis en tant que machine électorale

C'est l'aspect le plus visible de leur activité en démocratie pluraliste, et parfois le seul réellement important. Les échéances électorales scandent leur vie interne, faisant alterner les périodes de mobilisation intense et de relative (ou totale) passivité.

Une première fonction des partis, de ce point de vue, est de sélectionner des candidats aux élections locales et nationales. Le seul fait d'entrer en lice suffit à les distinguer des groupes d'intérêts. Sans doute il arrive, exceptionnellement, que ceux-ci défendent devant les électeurs leurs revendications propres.

Les procédures de sélections des candidats varient selon les statuts des partis qui accordent aux militants de base des droits plus au moins étendus. Parfois même, comme dans certains Etats Américains, ce sont des assemblées primaires ouvertes a des non-adhérents qui participent au processus de désignation.

Une seconde fonction des formations politique est de mobiliser des soutiens afin, d'affronter la bataille électorale dans les meilleures conditions. À cet égard, les partis fortement organisés disposent d'atouts particuliers. Ils mettent à la disposition de leurs candidats la puissance de leur appareil. Cela signifie d'abord des ressources financières indépendantes des subsides exceptionnels quête pendant la campagne. Cela signifie surtout un rodage, acquis par expérience, des activités de propagande.

Une troisième fonction enfin est de choisir des dirigeants nationaux. Dans les partis les plus importants, la consécration a ce niveau est la condition d'accès aux plus hautes fonctions de l'Etat, soit automatique dans les régimes

pluralistes. On hésite cependant à parler d'un choix opère par le parti ; l'expression est porteuse ici de trop d'ambiguïtés. Il s'en faut de beaucoup que la base militante ait toujours réellement la possibilité de choisir ses leaders, a la faveur par exemple d'un congrès.

b. Les partis en tant qu'arène de débat

Que cette fonction soit ou non explicitement consacrée par les textes constitutionnels, les partis concourent toujours à la formation de la volonté générale en ce sens qu'ils influencent, orientent, guident l'opinion grâce aux débats qu'ils provoquent. Certains sont surtout internes, comme ceux qui traversent leurs congrès ou leurs instances dirigeantes ; ils permettent à la base militante de se prononcer sur la ligne du parti. D'un se situent dans les enceintes du parlementaire où s'affrontent la majorité et l'oppositions, l'enjeu immédiat étant le contrôle exercé sur l'activité gouvernementale. D'autres enfin sont portés sur le devant de la scène médiatique, empruntant le canal d'émissions télévisées, d'articles de presse.

c. Les partis en tant qu'agents de socialisation

Les partis sont des organisations qui tendent à discipliner les élus et favoriser la prise de conscience de solidarités entre groupes sociaux différents. Doctrine, programme ou simples thèmes de campagne véhiculent en effet des messages qui vont servir de références communes, non seulement les membres de la même formation, mais aussi à leurs lecteurs et sympathisants. Il s'agit de compromis concrets entre des intérêts différents auxquels pourront s'allier locataires et propriétaires (politique du logement) enseignants et parents d'élèves (politique et éducation), ruraux et citadins (politique d'aménagement du territoire). Il s'agit, surtout, de valeurs au contours suffisamment imprécis : liberté, responsable, justice, solidarité, droits de l'homme, valeurs familiales... pour créer au moins l'illusion de croyances commune entre les catégories de citoyens qui partagent parfois, en réalité, des inspirations très différentes. Mais cette illusion construit le sentiment de solidarité traversables par-delà les clivage d'âge, de classe ou d'appartenance locale ; elle favorise donc l'intégration sociale.

Il y a davantage. La capacité persuasive des partis politique n'est jamais aussi forte que quand ils convergent, explicitement ou implicitement, pour délivrer en fait le même message alors que, sur la scène politique, ils ont normalement vocation à s'affronter. La réceptivité des citoyens à l'intériorisation du message est alors maximale parce que il n'y a pas de dissonance entre ressource émettrices ; au contraire leur accord contribue à faire considère comme nature, c'est-à-dire allant de soi, les attitudes ou comportements encouragés. Ainsi, tous les partis, conservateurs, réformistes ou révolutionnaires acceptent les logiques du suffrage universel en présentant des

candidats ; ce qui les conduit à faire admettre le principe fondamental du respect de la loi de la majorité ou encore reconnaître et faire reconnaître l'autorité légitime des élus dans la société. L'invitation générale à participer au scrutin consolide les schémas culturels qui font des citoyens, libre et responsable, la base de l'édifice démocratique.

I.5. FINANCEMENT ET DEPENSE DES PARTIS POLITIQUE

Le fonctionnement d'une organisation requiert toujours un minimum d'exigences financières, c'est-à-dire des dépenses qu'il faut couvrir.

a. Les dépenses

Quelle que soit l'importance du parti, on peut toujours en identifier quatre catégories.

- Les coûts fixes de fonctionnement intérieur : ce sont des locaux en propriété ou en location, des frais de secrétariat et de liaisons à distance entre les structures nationales et locales (téléphone, télécommunication,) des dépenses documentation et d'archivage ; des frais de représentation d'empileur évidemment très inégale selon l'image du parti et son influe, ce dans la société.
- Les dépenses de formation des militants, des cadres des candidats et des élus. Dans les plus petits partis. Elles peuvent être réduites à l'infime grâce au bénévolat ; dans les partis de cadres à forte assise financière, elles revêtiront au contraire une très grande importance, prenant fréquemment la forme de session de formations confiées à des organismes spécialisés. On peut y assimiler les frais de publication de bulletins intérieurs, d'organes de liaison pour les militants, voire de revenus théoriques.
- Les coûts des activités externes de propagande et d'insertion dans le tissu social. L'impression de tracts ou de périodiques, les d'organisations de meeting ne sont jamais nulles dans un très petit parti. Dans le plus grands s'y ajoutent, le cas échéant, des campagnes d'image par affiches ou, dans certains pays, des spots publicitaires dans la presse écrite et audio-visuelle.
- Le financement des campagnes électorales. Presque toujours une répétition des dépenses s'opère entre celle qui sont assumées par le candidat à titre personnel et celle que le parti prend à son compte, sur budget national ou local. Généralement, moins les élections sont politiques, plus la participation personnelle du candidat est élevée. Ainsi les élections municipales et cantonales ; ce sont d'ailleurs également celles où les candidats présentes sont plus nombreux.

b. Le financement

Cette question est révélatrice d'un certain nombre de contradictions propres aux démocraties pluralistes. Alors que, dans les régimes à parti unique, l'interpénétration entre l'Etat et le parti donne à celui-ci des moyens tout à fait officiels et confortables de fonctionner, il en va tout différemment dans des

pauses qui affirment l'indépendance des organisations politiques vis-à-vis de l'Etat. Leur influence sur la compétition électorale on risque alors de devenir prépondérante. Pour mieux faire respecter l'Egalite entre les candidats et plusieurs types de dispositions sont envisageables. Plafonner les dépenses de campagne ; limiter, voire interdire certaines catégories de soutiens financiers extérieur ; accorder une aide publique sur des critères objectifs de représentativités électorale.

b.1. Les cotisations des adhérents et militants

Du point de vue idéal démocratique, c'est la catégorie la plus légitime. Elle témoigne concrètement de l'attachement des citoyens à l'expression de leurs opinions politiques. En réalité, leurs poids relatif est très souvent modique même dans les partis de masses. Recherchant une large adhésion dans toutes les couches de la population y compris les plus modestes, ils fixent un taux de cotisation assez bas, même s'il peut être modulé en fonction du revenu déclaré par l'adhésion. Surtout, la déflation générale des effectifs depuis une vingtaines d'années, au moment même où s'accroissaient les dépenses électorales a beaucoup réduit l'importance réelle de ces ressources budgétaires.

b.2. Les libéralités des particuliers et des entreprises

Le principe de liberté d'action des partis interdit d'exclure cette source de revenu ; mais le principe d'Egalite dans la compétition politique oblige à porter attention aux graves distorsions qui peuvent en résulter. Interviennent aussi des considérations de transparence politique et de sécurité de l'Etat. Les nombreuses législations en vigueur dans les occidentaux opèrent généralement une distinction entre les dons de personnes physiques, et ceux de personnes morales, sociétés ou institutions bancaires, les premier étant plus volontiers admis sans réticences que le second.

b.3. Les financements occultes

Les versements en espèces ou sur des comptes situés à l'étranger, de même que les dons anonymes, constituent une pratique courante que les législations récentes tendent aujourd'hui à prohiber au nom de la transparence des comptes des partis. Autres modes de financement difficiles à faire disparaître : les mises à disposition gratuite des locaux, matériels de secrétariat, ou même de personnels. Les glissements de fonction peuvent concerner des agents publics, ou des permanents d'associations remplissant en fait leurs fonctions au service du parti.

Il est d'autres catégories de ressources qui contreviennent au disposition du droit commercial ou du droit administratif. Ce sont d'une part, les facturations de travaux fictifs ou, du moins, très surestimés : stage de formation professionnelle organisés par des associations proches du parti, prise en

charge par des entreprises de facturation d'imprimerie correspondant en réalité a des dépenses de propagande électorale, bureau d'études proches du parti vendant des enquêtes techniques a des entreprises peu soucieuses sur le prix ou la qualité de prestation effectives fournies.

Il est très difficile de lutter efficacement contre ces pratiques qui ont deux origines différentes : soit le désir des entreprises d'obtenir, en retour de leur ténorite, des contreparties fructueuses, soit leur dépendance a l'égard du pouvoir politique. À ce point de vue, l'implantation locale d'un parti politique dans les grandes villes ou dans les collectivités régionales jouent un rôle essentiel dans son aisance financière ; à quoi s'ajoutent, pour les formations la majorité gouvernementale, l'accès aux fonds secret attribués discrétionnairement par le premier ministre sans aucun contrôle politique ou financier.

b.4. Les aides publiques

Depuis longtemps, l'Etat accorde une aide aux candidats sous forme de remboursement forfaitaire, ainsi que des facilités aux groupes parlementaires. Ces formes de soutien constituent une aide indirecte aux partis. Mais à partir des années soixante, s'est manifestée dans les démocraties occidentales une forte tendance à la mise en place d'une importante aide directe.

L'ensemble des aides publiques se ventile désormais, en France de la manière suivante :

- remboursement forfaitaire de dépenses électorales engagées par les candidats ayant abstenu 5% des suffrages exprimés. Le cautionnement est restitué et sont intégralement remboursés les frais d'impression des bulletins, affiche de circulation.
- facilités accordés aux groupes parlementaires. Dans les assemblées, les partis ou leurs groupes parlementaires bénéficient de bureaux, franchise postale, capacités de secrétariat et de documentation.
- aide directe aux partis. La dotation publique est devenue la première source officielle de revenus pour les partis représentés au parlement.
- la contrepartie de ce soutien public est le contrôle de comptes de campagne. Il est effectué par la commission nationale des comptes constitutionnel et les tribunaux administratifs, juges de la régularité des élections.

I.6. DE LA GESTION DES MILITANTS

La gestion des militants dans un parti politique à notre entendement, consiste à revoir les différents facteurs qui peuvent influencer le fonctionnement normal d'un parti politique, à partir de comportement des uns ou des autres, il s'agit notamment des mouvements d'adhésion, de dissension et de retour.

I.6.A. L'ADHESION

L'adhésion est un acte qui consiste à être attaché ou se ranger dans un parti. Partant de la définition des partis politiques, les militants s'adhèrent en vue de partager les mêmes vues politiques qui pourront les amener soit à conquérir le pouvoir ou du moins à influencer les décisions du gouvernement dans une perspective de changement.

Au-delà de cette considération, l'adhésion des militants se fait aussi sur base des ambitions des uns et des autres à espérer une place considérable d'abord au sein du parti ensuite dans le gouvernement à venir, dans ce cadre d'adhésion vise le positionnement politique.

I.6.B. LA DISSENSION

La dissension est un dissentiment violent, mais passager d'opinions, des sentiments, d'intérêts entre deux ou plusieurs personnes. La dissension arrive dans un parti entre les militants lorsque, les attentes ne se rencontrent pas, les militants s'adhèrent dans un parti avec plusieurs ambitions, telles que démontrées ci-haut et cette dissension provoque la crise notamment dans la recherche de la dignité au sein du parti, cette crise peut aussi être provoquée par la recherche de l'intérêt égoïste, la démagogie, la crise de leadership, la défaite électorale ou encore par des promesses plus au moins rassurantes venant des autres partis, antagonistes.

Cette situation peut démobiliser les membres jusqu'à créer la disparition du parti.

I.6.C. LE RETOUR

Le retour peut être considéré comme l'action de revenir au lieu d'où l'on est venu dans un parti politique ce phénomène est récurrent et cela s'explique par les différentes ambitions qui caractérisent les membres du groupe, ce retour peut être l'œuvre d'une conviction personnelle, ou encore d'un effort des dirigeants des partis à satisfaire aux ententes des uns ou des autres.

Dans tous les cas, la gestion des militants dans un parti politique n'a jamais été facile, il revient aux dirigeants de découvrir tous les problèmes possibles au sein du parti afin de les résoudre.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche une seule problématique nous a conduit à palper du doigt la réalité sur la gestion des militants dans un parti politique il s'agit notamment, pourquoi gérer les militants dans un parti politique ? et comment le faire pour atteindre les objectifs assignés ? et nous y avons émis des hypothèses qui ont été confirmées après vérification des résultats à travers les méthodes systémique et fonctionnelle accompagnées de technique documentaire.

Après avoir atteint notre objectif, nous recommandons ce qui suit aux dirigeants et aux militants des partis politiques :

- ❖ Les dirigeants devraient éviter des promesses fallacieuses et irréalisables aux militants ;
- ❖ L'adhésion dans un parti politique ne doit se faire que par conviction personnelle axée sur un programme d'action susceptible de favoriser le développement de la nation, à travers une bonne gouvernance ;
- ❖ Les dirigeants devraient se rapprocher des militants pour s'acquérir de tous leurs problèmes et y trouver des solutions de manière à satisfaire aux attentes des uns et des autres ;
- ❖ Les dirigeants devront préposer un programme d'action simple mais ambitieux prônant l'éducation civique et politique des membres ;
- ❖ Les militants doivent s'abstenir de s'adhérer dans un parti dirigé par des leaders autoproclamés en vue de freiner à l'avance l'oligarchie bloquante et une caste dirigeante dictatoriale difficile à contrôler.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. Michel, les partis politiques, paris, Ed, flammarion, 1971.
2. G. Burdeau, traite de science politique, T III, paris, Ed. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968.
3. P. Braud, sociologie politique, 8^{eme} Ed. LGDJ, paris, 2006
4. G. Rocher, introduction à la sociologie générale, T2, paris, Ed. HMH, 1968.
5. P. Rongere, méthodes des sciences sociales, paris, Ed. Dalloz, 1971
6. M. Duverger, les partis politiques, paris, Ed. Acolin 1968.
7. A. Mulumbati NGASHA, introduction à la science politique, Lubumbashi, Ed. Africa, 1977.